

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0009569

Optique 139587 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10287 Société : RAM Retraité

Actif Pensionné(e) Autre : EX-jent

Nom & Prénom : SAADOUNI BENAHMED

Date de naissance : 10/08/1962

Adresse : REJAL FAJR IMM. BANFSAJ APT N°2 101

BERNOUSSI FAJR CASA

Tél. : 06.71.60.65.38 Total des frais engagés : 141 1595,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/03/2022

Nom et prénom du malade : SAADOUNI HAGAAR Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DERMATOSE

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le 21/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/01/2022	CP		250 DH	Dr. F. L. AMALI Dermatologue Vénérologue S.B. Mokhtar El Garraoui Sidi Bernoussi Casablanca TAL 05 22 755 923

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BLOC "C" Rue 2 N° 118 Bloc (C) QAI Qods Sidi Bernoussi Casablanca	19/01/22	RUE 2 N° 118 BLOC (C) PHARMACIE BLOC "C" QAI Qods Sidi Bernoussi Casablanca 665,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES Dr. AMACHKA Abdellah	18/01/22	B 680	400,000 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Docteur FELLAHI Ali

الدكتور الفلاحي علي

Dermatologue

أمراض الجلد

17 NOV. 2022

Tél.: 0522 75 58 43

SAAADOUNI Hayan.

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> NFS | <input checked="" type="checkbox"/> Ferritinémie |
| <input type="checkbox"/> Glycémie | <input type="checkbox"/> Hb Glycosylée |
| <input type="checkbox"/> Cholestérol total | <input checked="" type="checkbox"/> TSH ultrasensible |
| <input type="checkbox"/> Triglycérides | <input type="checkbox"/> Vitamine D |
| <input checked="" type="checkbox"/> Got Gpt | <input type="checkbox"/> Urée , créatinine |
| <input type="checkbox"/> Prélèvement ongle | |
| pour examen mycologique direct et culture | |
| <input type="checkbox"/> Prélèvement cheveux et squames | |
| pour examen mycologique direct et culture | |
| <input type="checkbox"/> 3 Examens parasitologiques des selles | |
| <input type="checkbox"/> Ag Hbs | <input type="checkbox"/> TPHA - VDRL |
| <input type="checkbox"/> Ac anti HVC | <input type="checkbox"/> Sérologie HIV |

N° 5 Bd Mokhtar Ben Ahmed El Guerrouj

Al Qods Sidi Bernoussi, Casablanca

E-mail : afellahi@gmail.com



Docteur FELLAHI Ali

SPECIALISTE

Dermatologie - Vénéréologie

Dermato - Allergologie

Chirurgie Dermatologique

Dermatologie esthétique

LASER

Tél.: 0522 75 58 43

GSM : 0624 75 55 95

Casablanca, le 17/11/2022

الدكتور الفلاحي على

اختصاصي في الأمراض الجلدية

والتناسلية - الحساسية

جراحة الجلد

علم التجميل والليزر

الهاتف : 0522 75 58 43

المحمول : 0624 75 55 95

Mademoiselle SAADOUNI HAJAR

1) EFFACLAR H CREME LAVANTE

toilette du visage 1 fois / jour.

2) VASELINE OFFICINALE

1 appl. /2h sur les lèvres.

3) DCP MOIST INTENSE

au besoin sur le visage.

54,10
x2

4) LARMABAK 0,9%

1 gtté dans chaque œil 3 fois / J

5) ACNO 10MG

1 caps./J après le repas PDT 3 mois. N°3

6) SKINING FLUIDE SOLAIRE

1 APPL / matin et toutes les 2h.

60,20 x2

7) TARDYFERON 80MG

1 CP. / soir PDT 2 mois.

Dr. FELLAHI Ali
Dermatologue-Vénérologue
N° 5 Bd Mokhtar Ben Ahmed El Guernaoui
Sidi Bernoussi Casablanca
Tél. 0522 75 58 43

PHARMACIE BLOC "C"
Rue 2 N° 116 Bloc (C)
QAI Qods Sidi Bernoussi
Casablanca

Dr. FELLAHI Ali
Dermatologue-Vénérologue
N° 5 Bd Mokhtar Ben Ahmed El Guernaoui
Sidi Bernoussi Casablanca
Tél. 0522 75 58 43

شارع مختار بن أحمد الكرياوي، مجموعة 115، رقم 5، القدس، سيدى البرنوصي، الدار البيضاء (أمام مسجد القدس)

N° 5 Bd Mokhtar Ben Ahmed El Guernaoui, Al Qods Sidi Bernoussi, Casablanca

GSM : 0624 75 55 95 - Tél.: 0522 75 58 43 - الهاتف : E-mail : afellahi@gmail.com

البريد الإلكتروني :

(co) Nett : 1 ml
} - G : 3 ml

PPV : 152,00 DH

PPV : 152,00 DH

PPV : 152,00 DH

319334

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH

6 118001 100651
Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

319334

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH

6 118001 100651
Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri, Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés
Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40,50 DH

INPE :
093064640

FACTURE N° 7423/22

CASABLANCA le 18/11/2022
 Nom et prénom MLLE SAADOUNI HAJAR
 Référence 21I320
 Médecin prescripteur Docteur FELLAHI ALI

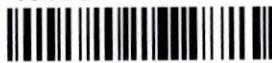
Acte de biologie demandé	Cotation (B)
NFS. HEMOGRAMME	80
FERRITINE SERIQUE	250
TSHu. TSH ultrasensible. THYREOSTIMULINE	250
TRANSAMINASES GOT+GPT	100
Total du (B)	B 680
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	700,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: SEPT CENT DIRHAMS

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdaziz

Prélèvement du : 18/11/2022 à 09:23

Résultats édités le: 18/11/2022



Prescripteur: Docteur FELLAHI ALI

MLLE SAADOUNI HAJAR

Dossier N° 21I320

Page: 1/3

HEMATOCYTOLOGIE
(Sur Automates Sysmex XS-1000i, Sysmex KX-21N)

NUMERATION SANGUINE (CBC)

			Valeurs de référence	30/08/22 - 08:28
GLOBULES BLANCS.....	(*)	3 910 /mm ³	4 000 à 10 500	3890
GLOBULES ROUGES.....		4,43 M/mm ³	3,8 à 5,4	4,29
HEMOGLOBINE.....		13,0 g/dL	11,7 à 16,0	12,7
HEMATOCRITE.....		40,5 %	34,0 à 50,0	37,2
VGM.....		91,4 µ ³	77,0 à 98,0	86,7
TCMH.....		29,3 pg	24,0 à 33,0	29,6
CCMH.....		32,1 g/dL	32 à 36	34,1

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.		40,0 %		
Soit (*)		1 564 /mm ³	1 800 à 7 500	1256
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....		1,3 %		
Soit		51 /mm ³	0 à 550	101
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....		0,5 %		
Soit		20 /mm ³	0 à 100	19
LYMPHOCYTES.....		48,5 %		
Soit		1 896 /mm ³	1 200 à 4 300	2182
MONOCYTES.....		9,7 %		
Soit		379 /mm ³	200 à 1 000	331

PLAQUETTES

Numération.....	250 10 ³ /mm ³	150 à 450 10 ³ /mm ³	295
VPM(volume plaquettaire moyen)..	10,3 fL	8,0 à 13,0	9,9

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 18/11/2022 à 09:23

Résultats édités le: 18/11/2022



Prescripteur: Docteur FELLAHI ALI

MLLE SAADOUNI HAJAR

Dossier N° 21I320

Page: 2/3

BIOCHIMIE SANGUINE

(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)

TRANSAMINASES ASAT/GOT.....: 17,00 U/l 0 à 38

(Technique : Cinétique enzymatique à 37°)

Antécédent du 30/08/22 - 08:28 : 11,00 U/l

TRANSAMINASES ALAT/GPT.....: 20,00 U/l 0 à 42

(Technique : Cinétique enzymatique à 37°)

Antécédent du 30/08/22 - 08:28 : 12,00 U/l

HORMONES SANG

(Sur Automates VIDAS , Cobas E411 - Roche®)

TSH ultrasensible..... 1,97 µUI/ml 0,25 à 5,00 µUI/ml

(Technique : ELFA - VIDAS Biomérieux)

Interprétation :

Sup à 7 µUI/ml : hypothyroïdie

0.25 - 5 µUI/ml : Euthyroïdie

Inf à 0.25 µUI/ml : hyperthyroïdie

Valeurs de référence chez la femme enceinte :

1er trimestre : 0,10 à 2,50 - 2ème trimestre : 0,20 à 3,00 - 3ème trimestre : 0,30 à 3,00

LABORATOIRE C.B.A.
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 18/11/2022 à 09:23

Résultats édités le: 18/11/2022



MLLE SAADOUNI HAJAR

Dossier N° 21I320

Prescripteur: Docteur FELLAHI ALI

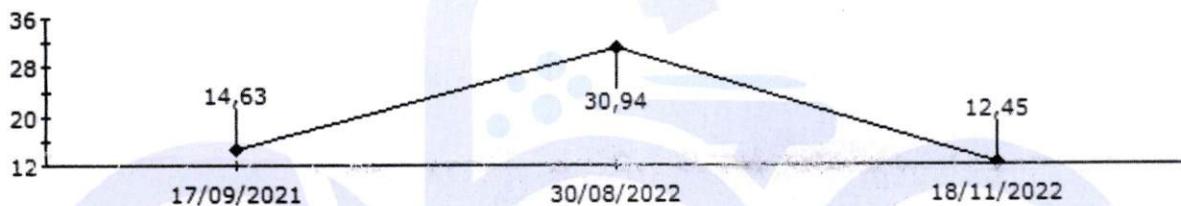
Page: 3/3

MARQUEURS PROTEIQUES
(Sur Automates VIDAS , Cobas E411 - Roche®)

FERRITINE SERIQUE.....: 12,45 ng/ml (*) 13,00 à 200,00 ng/ml

(Technique : ECLIA-Cobas E411 - Roche)

Antécédent du 30/08/22 - 08:28 : 30,94 ng/ml



(Valeurs normales chez la femme après la ménopause : 30 à 300 ng/L)

Demande validée biologiquement par: Dr AbdelAziz AMACHKI

Total de pages: 3

LABORATOIRE C.B.A.
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz